



Centre de Contact Suisses-Immigrés (CCSI)

Route des Acacias 25, 1227 Les Acacias

Tel. : 022/304.48.60

admin@ccsi.ch / www.ccsi.ch

DOCUMENTS IMPORTANTS À CONSERVER

À votre arrivée en Suisse, vous recevrez de nombreux documents officiels ou importants. Certains documents peuvent être très utiles plus tard, par exemple pour justifier la durée de votre séjour ou en cas de conflit avec une administration ou une entreprise privée. D'autres documents attestent votre domicile en Suisse, que vous disposiez ou non d'un permis de séjour. Il est donc primordial de **conserver les documents originaux**. Nous vous recommandons également de garder une copie datée et signée de tous les courriers que vous envoyez.

Le CCSI vous recommande de conserver les documents suivants, tant pour vous-même que pour les autres membres de votre famille :

Santé

- vos polices d'assurance
- les attestations de subside
- les documents médicaux (certificats, expertises, résultats d'analyse, courriers de médecins)

École

- le courrier qui dit que votre enfant peut commencer l'école (courrier envoyé par le DIP)
- les attestations de scolarisation (indique les années de scolarité de votre enfant)

Travail

- vos fiches de salaire et vos certificats de salaire
- les attestations fiscales (bordereau d'impôt, attestation annuelle de revenus bruts, etc.)
- votre carte AVS
- votre contrat de travail
- tout ce qui peut prouver que vous avez travaillé pour un-e patron-e ou une entreprise (décompte d'heures, messages de l'employeur-euse, etc.)

Logement

- votre contrat de location ou de sous-location
- justificatif de paiement du loyer

Divers

- la copie de la procuration (si vous en avez signé une) et de tous les courriers liés aux procédures et aux démarches vous concernant. Si vous n'avez pas reçu de copie, vous êtes en droit de les demander
- si possible, tous les récépissés et attestations de paiement
- tout document établi par l'État civil
- tout document qui atteste que vous vivez en Suisse (par exemple: factures de téléphone, abonnement de bus, extrait de compte bancaire, preuves de versements d'argent pour l'étranger, etc.)
- votre carte d'étudiant-e, carte de bibliothèque, carte de membre d'une association ou d'un club de sport, etc.